

Déconfinement....

Retour vers le futur : conditions de retour au bureau

Luxembourg, le 22/04/2020

A l'instar des Etats qui accueillent notre Institution, nous allons aussi être graduellement amenés à revenir à des conditions normales de travail : soit à moins, ou, ne plus télétravailler.

La situation de Luxembourg n'est pas différente de celles des Etats Membres mais elle est particulière. En effet un tiers d'entre-nous vivent au-delà des frontières du Luxembourg. Toutes les décisions de notre Institution concernant le site de Luxembourg devraient considérer les plans de déconfinement de 4 pays (France, Belgique, Allemagne, Luxembourg), impliquant 3 frontières et au moins 5 systèmes scolaires (les 4 nationaux et l'école européenne). Pas une mince affaire !

Cette complexité particulière s'ajoute aux éléments essentiels suivants que nous exigeons également de notre employeur :

- Le nettoyage des locaux et autres (poignées de porte, etc.) selon les normes sanitaires les plus strictes ;
- La fourniture de masques en quantité et de qualité adéquates et au moins similaires à l'approche nationale, mais aussi
- Que nos collègues les plus exposés - soit en contact avec d'autres (éducateurs, restauration, tout personnel en espace partagé) - soient fournis en priorité et en quantité suffisante ;
- Que des règles très claires soient établies au regard des réunions physiques et de l'utilisation de tout autres lieux à interactions fréquentes comme les cafétérias, cantines, restaurants ou encore du CPE (enfants, éducateurs et parents),
- Que l'obligation de retour au bureau soit appliquée de manière raisonnée sur base prioritairement de la sécurité médicale des collègues mais aussi,
- Qu'elle prenne en compte les éléments ci-dessus et en particulier la complexité multi-pays précitées (si un parent doit s'occuper d'un enfant dans un système scolaire donné à l'étranger, si les mouvements sont toujours limités/interdits/conditionnés)
- Que la mise en œuvre du déconfinement soit sérieusement encadrée afin d'éviter les abus des « petits chefs » qui ont été rencontrés durant la période de confinement. La même sollicitude qui aurait semblée logique en confinement se doit d'être enfin appliquée lors de ce déconfinement.

En effet, force est de constater que le principe qui a prévalu en confinement de donner toute lassitude de choix aux services, n'a pas fonctionné. Elle a non seulement fait l'objet des abus précités mais aussi d'inepties (choix du type et de la quantité des personnes critiques disproportionné et/ou non justifié).

L'Administration centrale (DGHR) de l'Institution, sous couvert de grands principes et de textes juridiques a beaucoup laissé faire et devrait mettre de l'ordre dans tout cela. Elle devrait également faire preuve de sollicitude en prenant ses responsabilités vis-à-vis de ses travailleurs qui ont su continuer à produire malgré les conditions difficiles et la gestion pas toujours bonne.

En attendant, prenez soin de vous et protégez-vous.

Besoin d'aide, questions? Contactez:
[REP PERS OSP USF LUXEMBOURG](mailto:REP.PERS.OSP.USF.LUXEMBOURG)

Vos représentants :

| | | |
|--|---|----------------------------------|
| BECH et T2: N. MAVRAGANIS, C-A POPESCU | Gasperich: N. FETTAH-ZAIT R. DELGADO-SAEZ, S. KARDARAS | OP: I. WOLFF, M. COLLIGNON |
|--|---|----------------------------------|



**UNION SYNDICALE FEDERALE
LUXEMBOURG**

Contact: REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu

www.usf-luxembourg.eu

